

BULLETIN DE CANDIDATURE

« MARCHÉ DE NOËL »

Du vendredi 11 au jeudi 24 décembre 2020

À renvoyer impérativement avant le 31/10/2020

(Date limite de réception)

à

Mairie de Digne-les-Bains

Service Animations

1 Boulevard Martin Bret | B.P. 50214

04990 DIGNE-LES-BAINS cedex

animations@dignelesbains.fr

RAISON SOCIALE :

NOM : Prénom :

Adresse : n° Rue

Code postal Ville

ACTIVITÉ PRÉCISE – Nature précise des articles vendus (joindre obligatoirement photos des articles vendus et stand) :

Téléphone : Email :

N° SIRET : CODE APE :

RÈGLEMENT par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC (à agraffer au présent document)

Banque : chèque n° d'un montant de : €

En l'absence de règlement, la candidature ne pourra être prise en compte.

RÉSERVATION : 200 € pour 1 chalet (tarif unique de réservation)

Tarif des chalets :

Petit chalet : 200 €

Grand chalet : 250 € (le supplément de 50€ sera à acquitter lors de la remise des clés).

(Attribution dans la limite des places disponibles)

Si la candidature est acceptée par la commission, le chèque sera mis à l'encaissement dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Statut : Artisan Agriculteur Commerçant Autres

Souhaite participer au Marché de Noël organisé par la Commune de Digne-les-Bains en partenariat avec l'association des commerçants «Cœur de Ville» et dont l'ouverture se fera le **vendredi 11 décembre 2020** à 10h suivie de l'inauguration à 14h30 (horaire à confirmer).

NOM : Prénom :

Atteste sur l'honneur que :

- Je ne tombe pas sous le coup
 - d'interdiction résultant de liquidation judiciaire, faillite personnelle,
 - Condamnation pour fraude fiscale,
 - condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale,
- J'ai satisfait à l'ensemble de mes obligations en matière fiscale et sociale,
- Le travail sera éventuellement réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du travail.
- Accepte que mes coordonnées soient diffusées.

Je joins les pièces suivantes obligatoires :

Toute demande d'admission doit être **obligatoirement** accompagnée de photocopies des documents justifiant de votre **capacité réglementaire à exercer sur les foires ou marchés**, soit :

- d'une **carte de commerçant non-sédentaire** (CNS ou carte d'ambulant)
- d'un **extrait KBIS** datant de moins de 3 mois délivré par le greffe du tribunal de commerce auprès duquel la Société (ou entreprise) est inscrite ;
 - OU d'une attestation MSA (Mutuelle Sociale Agricole)
 - OU d'un extrait de registre des métiers
- d'une **attestation d'assurance foires ou marchés** spécifiant que vous êtes couvert pour participer aux foires et marchés ainsi que pour le matériel mis à votre disposition.
- Du protocole sanitaire signé.
- Toute inscription doit être accompagnée de son **règlement à l'ordre du Trésor Public**

Le droit d'inscription pour le marché de Noël est fixé à 200 € pour 1 chalet (tarif unique) comprenant :

- la location du chalet,
- l'électricité,
Tous les chalets seront équipés :
 - d'un **éclairage à led** avec interrupteur,
 - 2 prises électriques,
 - d'un **tableau électrique** avec différentiel 16A commandant tout le chalet
 - 1 coupure 10A (éclairage et chauffage),
 - 1 coupure 10A (prises).
- 1 radiateur 750 W
- le gardiennage.

Tout dossier non complet sera refusé à la commission de sélection.

Le choix des exposants et l'attribution des emplacements seront faits par une commission de sélection.

Fait à le

Signature précédée de la mention manuscrite : «Lu et approuvé»

Marché de Noël

Du vendredi 11 au jeudi 24 décembre 2020

ACTE D'ENGAGEMENT

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM : Prénom :

Représentant la société

Agissant en qualité de

Certifie :

- Avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier.
- M'engager à respecter les législations en matière d'embauche de salariés.
- M'engager à être installé le jeudi 10 décembre 2020 à 18h au plus tard.
- M'engager à respecter les règlements du marché de Noël et à respecter les préconisations d'installation, ainsi que les horaires d'ouverture.
- M'engager À ÊTRE PRÉSENT ET MON CHALET OUVERT le vendredi 11 décembre 2020 à partir de 9h à L'OCCASION DU PASSAGE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ (OBLIGATOIRE).**
- M'engager à tenir mon stand ouvert pendant les heures de fonctionnement du marché soit : de :
 - 11h à 19h (à minima, voir « préconisations » du vendredi 11 au jeudi 24 décembre 2020 inclus.
 - Une nocturne jusqu'à 22h-23h pourrait être organisée un soir du marché dont la date serait à confirmer.
- M'engager à respecter le chalet et matériel électrique mis à ma disposition. Toute dégradation constatée au rendu des clés sera facturée et mise en recouvrement par Monsieur le Receveur Municipal.
- M'engager à restituer le chalet en parfait état de propreté. Le manquement à cet engagement fera également l'objet d'une facturation.
- Quelle qu'en soit la cause, un départ anticipé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement partiel de loyer.
- Enfin, je déclare remplir toutes les obligations réglementaires pour exercer mon activité dans le chalet mis à disposition par la Ville qui ne pourra être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes du non-respect de ces obligations.
- À respecter et faire respecter le protocole sanitaire 2020.

Fait à

Le

Signature du demandeur, précédée de la mention manuscrite : «Lu et approuvé»

DONNÉES PERSONNELLES : LES INFORMATIONS RECUEILLIES SUR CE FORMULAIRE SONT ENREGISTRÉES DANS UN FICHIER INFORMATISÉ PAR LE SERVICE ANIMATIONS, CENTRE DESMICHELS ET MOYENS GÉNÉRAUX POUR L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE NOËL. ELLES SONT CONSERVÉES POUR D'ÉVENTUELLES ULTÉRIEURES VÉRIFICATIONS ET TRANSMISES AUX AGENTS DU SERVICE AINSI QU'AU SERVICE DES FINANCES ET À L'ÉLU DÉLÉGUÉ. CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS DE 1978 MODIFIÉE ET AU RÈGLEMENT EUROPÉEN (RGPD 2016/679), VOUS POUVEZ EXERCER VOTRE DROIT D'ACCÈS AUX DONNÉES VOUS CONCERNANT ET LES FAIRE RECTIFIER EN CONTACTANT : DPO@DIGNELESBAINS.FR

PRÉCONISATIONS

HORAIRES OBLIGATOIRES À RESPECTER :

- **OUVERTURE 11H - FERMETURE 19H À MINIMA.**
- **Possibilité pour ceux qui le souhaitent : 10h-20h.**
- **En cas d'intempérie un point sera fait concernant l'ouverture.**

Fermeture exceptionnelle : uniquement en cas de force majeure.

Dans ce cas, prévenir le plus tôt possible le service animations : 04.92.30.52.89 ou 04.92.30.56.35 pour communication aux visiteurs du marché de Noël.

ÉLECTRICITÉ :

- **Puissance électrique MAXIMALE autorisée : 750W. AUCUN DÉPASSEMENT NE SERA TOLÉRÉ.**
- Seules les **rallonges multiprises en ligne avec interrupteur** sont autorisées.
- Seul un chauffage soufflant peut être ajouté **éventuellement**.

À L'INTÉRIEUR DES CHALETS les ÉLÉMENTS SUIVANTS **SONT INTERDITS** :

- Halogène
- Friteuse
- Bouteille de gaz

À L'EXTÉRIEUR DES CHALETS :

- **RAPPEL : Table d'exposition non fournie :**
 - **une table sera tolérée et placée devant le chalet pour servir de présentoir.**
 - Veiller à respecter la **largeur de passage réglementaire** : la table ne devra pas faire obstacle à la libre circulation du public et des secours.
- **Les parasols non fournis :**
 - **Les parasols sont à proscrire sauf très exceptionnellement** en cas de précipitations.
- Les exposants doivent utiliser des **matériels adaptés à une utilisation extérieure** et **aux normes** pour tout ce qui concerne l'électricité, le gaz (respect du nombre autorisé de bouteilles par stand, flexibles, détendeurs),
- **Bouteille de gaz : à éviter si possible.**
 - **Uniquement à l'extérieur**
 - **Maximum autorisé : 1 bouteille de 13kg ou 2 bouteilles de 6kg.**
- **Exposition d'objets dangereux** (ex. couteaux,) : prévoir de les **protéger par un plexiglas** afin qu'ils ne soient pas accessibles.
- Tout **matériel de décoration** doit être aux **normes anti feux en vigueur.**

HUILES DE FRITURE :

- Une **protection** devra être installée pour toute cuisson extérieure.

RÉSERVÉ AU SERVICE ANIMATIONS

Dossier reçu le : 2020

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bulletin de candidature complété et signé | <input type="checkbox"/> Extrait KBIS de moins de 3 mois |
| <input type="checkbox"/> Acte d'engagement signé | <input type="checkbox"/> Extrait répertoire des métiers |
| <input type="checkbox"/> Carte CNS ou d'ambulancier | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Attestation MSA | <input type="checkbox"/> Photos des produits |
| <input type="checkbox"/> Attestation HACCP (Hygiène et Sécurité des Aliments)
uniquement si préparation alimentaire
(transformation, confection, etc...) | <input type="checkbox"/> Protocole sanitaire 2020 |
| | <input type="checkbox"/> Chèque de réservation (200€) |

Dossier complet

Dossier incomplet (refusé)